

# DEVELOPPER LES MOBILITES ACTIVES AU COURS D'UN MANDAT – PARCOURS ELUS

Formation dans les territoires

## Contenu et format du parcours élus

Le Parcours Elus permet aux représentants des collectivités de se doter d'une culture « Mobilités Actives » (MA) en croisant différents thèmes de planification et d'intervention. A l'issue de ce parcours, les élus maîtriseront les principaux outils pour décider d'orientations stratégiques à mettre en œuvre sur leur territoire.

Ce parcours est monté en partenariat avec l'association Vélo et Territoires, proche des territoires ruraux et peu denses, permettant ainsi d'aborder la mobilité du quotidien en lien avec des enjeux du développement du tourisme à vélo.

Depuis septembre 2021, ce Parcours Elus est proposé à l'ensemble des élus (communes, intercommunalités, départements, régions) sur la plateforme [www.mobilités-actives.fr](http://www.mobilités-actives.fr). Complet, il se compose de quatre modules totalisant 11h de formation. Il permet d'associer des élus d'une même grande région en proposant 2 séances en présentiel et 3 mini-séances en distanciel. Il se déroule sur une période de 2 mois.

### Module convaincre 3h30

1. Connaître les grands chiffres vélo nationaux et locaux pour bâtir un argumentaire auprès de différents acteurs
2. Apprendre les techniques de plaidoyer pour défendre une politique MA

### Module Passerelle Politiques Publiques 2h

1. Identifier les compétences des différentes collectivités et leur champ d'intervention en MA
2. déclencher des projets transversaux

### Module Planifier 3h30

1. Connaître les différents outils de la planification
2. Identifier les opportunités pour une planification efficace
3. Connaître les différents outils d'aménagement

### Module Financer 2h

1. Identifier les différentes sources de financement
2. Identifier des critères de « Haute Qualité d'Usage »

## Spécificité de l'ADMA

L'ADMA utilise les pédagogies actives au cours des séances de formation. Il s'agit de proposer aux élus, des techniques de travail qui facilitent les échanges et la construction en commun des savoirs.

**Académie des Mobilités Actives (ADMA)**

Antenne parisienne : 47 rue de la Grange aux Belles – 75010 Paris

Antenne lyonnaise : 1 cours Albert Thomas - 69003 Lyon

[contactadma@mobilités-actives.fr](mailto:contactadma@mobilités-actives.fr)

## Le parcours dans les territoires

Pour répondre à des besoins locaux, l'ADMA peut adapter le parcours en proposant deux options en présentiel dans votre territoire. Ce format permet de sensibiliser des élus de différentes collectivités (ex. : Un département avec les intercommunalités, les intercommunalités avec les communes...) et de créer une dynamique commune de travail. Des temps dédiés au travail entre élus peuvent être envisagés pour lesquels les membres de l'ADMA seront facilitateurs.

Un temps d'échanges est organisé en amont pour partager les problématiques et définir au mieux l'organisation de la (des) journée(s).

### Option A - 1 jour / 7h

(9h-12h30 / 13h30-17h00)

**Convaincre 2h30** : les chiffres clés et le montage d'argumentaires (dont 45 min atelier travail)

**Passerelle 1h** : identifier l'écosystème Mobilités Actives et des projets transversaux – temps travail entre élus

**Planifier 2h30** : compétences, outils de la planification et outils d'aménagements au service des territoires peu denses

**En + (si besoin)**  
2h en webinaire ultérieur  
Temps de travail

### Les avantages

- Sensibiliser tous les élus d'un territoire élargi : culture commune
- Echanger entre pairs : créer des projets transversaux
- Partager les objectifs stratégiques de chacun et les domaines d'actions : répartition des missions

Pour toutes informations

Contact : [formation@mobilités-actives.fr](mailto:formation@mobilités-actives.fr)  
01.79.35.03.37

### Option B - 1 jour 1 / 2 – 10 h

**J1**

(9h-12h30 / 14h00-17h00)

**Convaincre 3h** : les chiffres clés et le montage d'argumentaires, les outils du plaidoyer (dont 45 min atelier travail)

**Passerelle 1h** : identifier l'écosystème Mobilités Actives et des projets transversaux – temps travail entre élus

**Planifier 1h30** : compétences, outils de la planification et outils d'aménagements au service des territoires peu denses

**Temps d'échanges élus 1h** : identification de la stratégie territoriale

**J2**

(9h-12h30)

**Planifier 1h30** : les outils d'aménagements / infrastructures

**Financer 1h** : les différentes sources de financements

**Temps de travail/ Échanges 1h** : thème à définir